



Information et communication

Le fossé numérique se réduit mais reste important

Selon le CREDOC ⁽¹⁾, en 2005, plus d'une personne sur deux sont équipées d'un ordinateur à domicile (seulement 18 % de la population il y a à peine dix ans). Par ailleurs, plus d'une personne sur trois disposent d'une connexion à Internet (ce système étant quasiment inconnu du grand public il y a dix ans).

Pour le CREDOC, les innovations arrivent sur le marché tellement vite qu'il est impossible de dire aujourd'hui quel sera le paysage numérique des dix prochaines années.

Les enquêtes du CREDOC montrent que les nouvelles technologies se diffusent très irrégulièrement au sein de la population. Les cadres sont trois fois plus souvent connectés à Internet que les ouvriers ; les diplômés du supérieur le sont cinq fois plus que les non-diplômés ; l'écart entre les hauts et les bas revenus est du même ordre. Ces inégalités diminuent ces dernières années, mais assez lentement.

« A l'heure où une part croissante des connaissances et de l'information circule sur les réseaux

numériques, conclut le CREDOC, ces résultats nous interpellent sur les risques d'exclusion d'une partie de nos concitoyens de la société de l'information ». Et le CREDOC de suggérer que les pouvoirs publics répartissent leurs efforts entre les incitations à l'équipement et la formation des usagers. « Tout le monde n'ayant pas les mêmes prédispositions à se familiariser avec l'informatique, ajoute le CREDOC, il serait inutile d'inonder la population de matériel informatique sans prévoir les mesures d'accompagnement qui en faciliteraient l'appropriation »...

Source : Régis Bigot, « Internet, ordinateur : le fossé numérique se réduit mais reste important », CREDOC, *Consommation et modes de vie*, n° 191 de mars 2006.



Vie associative

La fonction de coordinateur est tournante

Une quarantaine de personnes ont participé à l'assemblée générale du CEAS le samedi 8 avril, à Cossé-le-Vivien.

Toutes les dispositions soumises au vote ont été adoptées (et à l'unanimité des 22 votants en ce qui concerne les rapports d'activité et finan-

ciers ⁽²⁾, les modifications statutaires). Trois nouveaux administrateurs ont été élu : Anne Jeanneau, Alain Durieux et Patrick Génin.

Les modifications statutaires proposées s'inscrivent dans le droit fil de l'assemblée générale 2005. Elles précisent notamment les fonctions du

⁽¹⁾ - Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

⁽²⁾ - Un exemplaire des rapports peut être adressé à tous les adhérents qui le souhaitent.

bureau. En outre, elles entérinent le fait que les salariés de l'association puissent en être membres adhérents, mais sans possibilité, toutefois, d'être élus administrateurs. Cette disposition permet aux salariés d'avoir un statut lorsqu'ils exercent une activité militante (laquelle est définie dans l'accord signé pour l'aménagement et la réduction du temps de travail).

L'assemblée générale a également été l'occasion de rappeler aux participants quelques-unes des règles de fonctionnement qui le caractérisent. Ainsi, la principale activité du conseil d'administration porte sur la définition d'axes de travail, deux fois par an, à partir des observations et ressentis des uns et des autres. De plus, le CEAS fonctionne sans président, vice-président, secrétaire ou trésorier, mais avec des délégués dont les missions sont clairement définies.

Ce mode de fonctionnement n'est possible que si les administrateurs sont tenus régulièrement informés de tout ce qui touche la vie associative et

les prestations en cours ou à venir. A cet effet, les salariés rédigent un compte rendu, chaque semaine, à leur intention.

Enfin, rappelons que l'équipe salariée fonctionne sans « responsable » ou « directeur », mais avec un coordinateur ou, en l'occurrence, une coordinatrice. Cette fonction est dorénavant tournante : Nathalie Houdayer prend ainsi le relais après Claude Guioullier.

Le thème de la parité a été introduit par François Zocchetto. Il a présenté la synthèse de l'enquête qu'il a réalisée en 2005 auprès des élues du département. Le CEAS en avait assuré le traitement. Le débat a suscité de très nombreux échanges, la plupart très constructifs.

La synthèse de cette enquête, ainsi que d'autres articles ayant un lien avec la parité en politique, feront l'objet d'un hors-série de *La Lettre du CEAS* à paraître en mai ou juin 2006.



A votre agenda

Insertion et société le 19 avril, à Laval

L'Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire en Mayenne (APESS 53) souligne que *« l'insertion est révélatrice du (dys)fonctionnement de la société »*. L'APESS 53 ajoute que dans le contexte actuel, l'insertion est *« l'un des facteurs de paix sociale durable »*. Pour

échanger sur ce thème (« Insertion et société »), elle organise une réunion débat le mercredi 19 avril, de 19h à 21h, au FJT du Pont-de-Mayenne, avec Gilles Lazuech, maître de conférence en sociologie, et Elisabeth Doineau, vice-présidente de la commission Solidarité au Conseil général.

La pensée hebdomadaire

« Le rôle de la prison, ce devrait être d'en sortir meilleur. En France, c'est le contraire. La prison, c'est la mort sociale. 9 m², c'est rien, c'est un endroit où l'on parque des chiens au fond d'une cour. Dans 9 m², rentrent des hommes et des femmes qui ont commis une faute. En ressortent des animaux qui n'ont plus aucune notion de ce qu'est l'humanité et la notion de l'autre ».

Philippe Meynard, maire UDF de Barsac (Gironde),
cité par Sophie Landrin, « Une campagne contre les prisons surpeuplées », *Le Monde* du 17 janvier 2006 (p. 12).